

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE
COMMUNE DE SOLARO**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2024

Le conseil municipal régulièrement convoqué au lieu habituel de ses séances, s'est réuni sous la présidence de Monsieur MOULIN-PAOLI Guy, Maire.

ETAIENT PRESENTS : MOULIN-PAOLI G., GRANDO-PAOLI G., POLI M., TOMASINI L. procuration de NICOLAI M., SECONDI P., PLA R., VIOLA-GRUNDICH J., CHAMBE A., ACKER-CESARI V., ANDREANI N.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice,

ETAIENT ABSENTS : NICOLAI M. procuration à TOMASINI L. , GIUDICELLI PA., ORSONI C.

Nbre de conseillers en exercice : 13

Nbre de conseillers présents : 10

Nbre de conseillers ayant signé : 11

Date de convocation : 22/02/2024

Date d'affichage: 22/02/2024

Objet : Fourniture et pose de compteurs et de bornes à incendie : recherche de financement.

Le Maire expose aux membres du conseil municipal que la fourniture et la pose de compteurs abonnés et de bornes à incendie supplémentaires prévu dans les prochains travaux de réfection de l'AEP du village selon le schéma directeur réactualisé en février 2023, n'ont pas été retenus pour l'obtention des subventions par l'Agence de l'Eau et la Collectivité de Corse.

Ces deux points essentiels pour la commune s'élèvent à 64 000,00 €HT et il n'est pas souhaitable de les dissocier des travaux à venir conformément au schéma directeur de l'eau potable.

Il propose de solliciter le Fonds Vert à hauteur de 80 % de la dépense hors taxes, le plan de financement pourrait être le suivant :

- Fonds Vert.....	80 %.....	51 200,00 €
- Autofinancement.....	20 %.....	12 800,00 €

Le conseil municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, adopte la proposition du Maire et le plan de financement présenté.

Fait et délibéré à Solaro le 27/09/2024



Le Maire
Guy MOULIN-PAOLI

REÇU EN PREFECTURE

Le 30/09/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-02E-212002836-20240927-2024_49-DE